

SAINTNAZAIRE
le magazine
Le record SNSM
du 19 au 24 juin
Fête de la musique le 21 juin
Tous concernés par le plan canicule
La nouvelle carte des quartiers
Votre minimag' culturel
www.mairie-saintnazaire.fr
JUIN 2014 • N° 276

villedynamique



villeàvivre



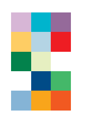
villepourtous





Minimag

SAINT-NAZAIRE LE MAGAZINE N°276 JUIN 2014 - PLACE FRANÇOIS BLANCHO 44600 SAINT-NAZAIRE - **ÉDITEUR :** MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE. **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** DAVID SAMZUN. **CO-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** CÉLINE DUTHIL. **RÉDACTEUR EN CHEF :** BERNARD GLOTIN. **PHOTOGRAPHES :** MARTIN LAUNAY ET CHRISTIAN ROBERT. **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :** SANDRINE BELLIOT-LE COCQ, LAURENCE HOARAU, BRUNO LEDUC, FABIENNE LE GOFF, HÉLÈNE LOPES ET MICKAËL FAIRAND. **RELECTURE :** NATHALIE DAGOREAU. **MAQUETTE :** GRAPHITTI COMMUNICATION GRAPHIQUE. **MISE EN PAGE :** LE SQUARE D. **IMPRIMERIE :** ROTO AISNE SOCIÉTÉ NOUVELLE. IMPRIMÉ SUR PAPIER ISSU DES FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE. **DISTRIBUTION :** 43 000 EXEMPLAIRES.





Mesdames, Messieurs,

Notre conseil municipal est dorénavant bien en place. Les élus se sont investis dans leurs délégations et ont commencé, à ce titre, à venir à votre rencontre au travers de leurs permanences de quartiers ou dans le cadre de vos associations. Je souhaitais d'abord vous remercier du bon accueil que vous leur avez réservé. Vous avez témoigné de vos envies, de vos attentes et parfois de vos impatiences. Je vous assure que tout cela a été entendu et qu'il en sera tenu compte. La phase d'installation des instances est dorénavant derrière nous, maintenant place au travail commun !

De ce point de vue, nous avons devant nous plusieurs grands chantiers qui nous permettront de construire ensemble une ville plus ouverte et agréable à vivre, une ville qui laisse encore plus de place à l'échange, aux initiatives, aux projets.

Mi-juin, nous allons donc réunir l'ensemble des Conseils de quartiers sortants afin de faire le point avec eux sur le mandat passé, sur les réussites et les difficultés de cette première expérience. Cette phase d'écoute sera suivie par un travail d'analyse et de réflexion de l'équipe municipale qui permettra de proposer la remise en place de ce dispositif à la rentrée prochaine, en procédant au renouvellement des membres de ces instances. Au-delà des Conseils de quartiers, plusieurs autres espaces de concertation seront aussi mis en place : conseil municipal des jeunes, conseil des sages, conférence consultative des acteurs culturels... Fin décembre, tous nos engagements de campagne en ce domaine seront ainsi tenus.

Cet automne, sera aussi une période d'intense travail sur notre programme d'investissement, qui nous permettra de définir nos priorités en matière d'espaces publics, de rénovation du patrimoine, de constructions nouvelles. Comme pour ce qui concerne la concertation, nous serons donc en mesure de vous présenter ce programme daté et chiffré d'ici la fin de l'année.

Nous avons la chance d'habiter une ville douce et agréable à vivre, située dans un environnement exceptionnel entre Loire, mer et Brière. Le printemps lui donne de belles couleurs, les activités des associations, les fêtes d'écoles et les animations proposées par la ville vont nous permettre de nous retrouver tous ensemble à de nombreuses reprises. Merci à toutes celles et ceux qui vont consacrer du temps à ces préparatifs. Leur engagement et leur disponibilité font de notre ville un endroit riche de découvertes, de rencontres et de plaisirs partagés. Un grand merci à eux.

David Samzun, Maire de Saint-Nazaire



→ De nombreux ateliers vont sillonner la ville du 7 juillet au 21 août

La caravane sportive prend ses quartiers

En juillet et en août, la caravane sportive sillonnera la ville à la rencontre des Nazairiens. Elle proposera un programme diversifié autour du sport, de la santé, de la citoyenneté et de la culture.





Du 7 juillet au 21 août, la Caravane sportive installera son village à plusieurs reprises dans les quartiers de la ville. A chaque étape, pendant deux jours consécutifs, elle offrira un temps fort d'animations gratuites pour tous les habitants de14 h à 20 h.

Inédit à Saint-Nazaire, le dispositif est principalement conçu pour permettre aux habitants de se rencontrer, de tisser des liens et d'accéder à des ateliers de découverte sur des thèmes variés allant du sport à la culture sans oublier la santé et la citoyenneté. C'est également une belle opportunité pour les parents de s'investir et pour les associations et les animateurs de quartier de travailler ensemble et d'échanger.

TOUT LE MONDE PARTICIPE

Initiée par le service Animation et Education Sportive de la Ville de Saint-Nazaire, la Caravane sportive est avant tout une action partenariale organisée en lien direct avec les personnels municipaux des Missions Politiques Educatives et Jeunesse et Tranquillité Publique, la Direction de la Culture, la Direction de l'Action Sociale, la Fédération des Maisons de Quartier (FMQ), l'Office Municipal de la Jeunesse (OMJ), l'Association Nazairienne de Prévention Spécialisée (ANPS) et les clubs sportifs.

Selon les étapes, la caravane proposera des activités sportives (volley, football, basket, handball, football américain, boxe), mais aussi culturelles comme par exemple du street art, du hip hop, des ateliers créatifs pour les seniors, des jeux surdimensionnés, de la capoeira, des ateliers dessin, des jeux de palet et de pétanque, des jeux vidéo sur grand écran, etc. Sur place, retrouvez également la scène musicale de L'OMJ, la radio La Tribu et le bibliobus.

ortive d'été

La caravane sportive près de chez vous

- **Lundi 7 et mardi 8 juillet de 14 à 20 h :** Plateau de la Berthauderie (et gymnase).
- **Mercredi 9 et jeudi 10 juillet de 14 à 20 h :** Beauregard (terrain en herbe).
- **Mardi 15 et jeudi 16 juillet de 14 à 20 h :** Plateau sportif de Jean-Zay.
- **Jeudi 17 et vendredi 18 juillet de 14 à 20 h :** Terrain de football du petit caporal.
- **Lundi 21 et mardi 22 juillet de 14 à 20 h :** Espaces verts de la Bouletterie
- **Mercredi 23 et jeudi 24 juillet de 14 à 20 h :** Terrain de football et city stade de Prézégat.
- **Lundi 4 et mardi 5 août de 14 à 20 h :** Plateau de la Berthauderie (et gymnase).
- **Mercredi 6 et jeudi 7 août de 14 à 20 h :** Beauregard (terrain en herbe).
- **Lundi 11 et mardi 12 août de 14 à 20 h :** Plateau sportif de Jean-Zay.
- **Mercredi 13 et jeudi 14 août de 14 à 20 h :** Terrain de football du petit caporal.
- **Lundi 18 et mardi 19 août de 14 à 20 h :** Espaces verts de la Bouletterie.
- **Mercredi 20 et jeudi 21 août de 14 à 20 h :** Terrain de football et city stade de Prézégat.

Renseignez-vous sur : www.mairie-saintnazaire.fr et à la Direction des sports - 02 44 73 44 88.



Questions à

Gaëlle Bénizé-Thual, adjointe aux sports



Pour quelle(s) raison(s) cette initiative a-t-elle été conçue sur le mode de l'itinérance ?

« Le concept de cette caravane repose sur la mobilisation des acteurs locaux autour d'un événement intergénérationnel dans un espace d'animation multi-activités et pour cela chaque quartier possède ses spécificités. Nous avons souhaité proposer à chaque quartier la possibilité de mettre en avant ses spécificités en facilitant leur organisation.

Par conséquent, nous nous déplaçons d'un site à un autre avec un village qui change de physionomie et c'est bien sur cette organisation que reposera l'engouement pour cette caravane. »

En quoi la co-organisation des activités avec des partenaires est-elle un plus ?

« C'est mettre en avant un travail d'équipe, de complémentarité sur le terrain entre tous ces partenaires qui ne touchent pas forcément le même public. Si nous prenons le public adolescent par exemple, nous ne pouvons pas organiser des actions en réfléchissant uniquement par le prisme du sport, il nous faut associer tous les acteurs qui prennent des mesures visant à protéger leur santé, répondre à leur besoin d'autonomie et de responsabilité. Et cette caravane va donner l'occasion à tous de développer ces actions ensemble. »

Pourquoi élargir l'offre d'animation à d'autres thématiques que celle du sport ?

« Les pratiques sportives répondent aujourd'hui à différentes attentes sociales comme le loisir, l'éducation, l'insertion et la santé. Ces thématiques sont au cœur des préoccupations d'autres partenaires qui développent sur le territoire des offres d'une grande richesse. Fédérer tous ces acteurs nous permettra de proposer au public des activités intergénérationnelles d'une grande diversité. »

→ **Village, animations, soirée anniversaire, courses entre le 19 et le 24 juin**

Le Record SNSM

Depuis dix ans, la Ville soutient les sauveteurs de la SNSM en organisant chaque année, sur le port, cet événement où se retrouvent skippers professionnels et amateurs. La fête s'annonce belle…*



Dix ans déjà… Dix ans que chaque année, autour du solstice d'été, de nombreux skippers, professionnels comme amateurs, s'élancent depuis Saint-Nazaire pour défendre les couleurs des sauveteurs en mer de la SNSM. Véritable plateforme de communication pour l'association aux 7 500 bénévoles, le Record aura lieu cette année du 19 au 24 juin, avec une nouveauté au programme : la Qualif Solidaire, un parcours de 1 000 milles réservé aux monocoques de la Class'40, clin d'œil à la Solidaire du Chocolat 2016…

Pour cette dixième édition, ils seront encore nombreux, professionnels au grand cœur et amateurs éclairés, à répondre à l'appel de solidarité des gens de mer, initié et parrainé par Michel Desjoyeaux. Parmi eux, Tanguy de Lamotte, skipper du monocoque 60 pieds IMOCA Initiatives-Cœur. Il sera sur la ligne de départ, le 22 juin à 15h.

Avec une volonté : *« Montrer l'exemple ! C'est un moyen de dire à tout le monde à quel point il est important de porter un gilet de sauvetage, de s'attacher, de tout faire pour se protéger, afin qu'il y ait moins d'accidents. »*

Qui dit date anniversaire, dit programme événementiel exceptionnel ! Pour célébrer dignement les 10 ans, les organisateurs du Record SNSM vont mettre le paquet… Le village sera ouvert tous les jours, du jeudi 19 juin au mardi 24, de 10 heures à 20 heures. Il accueillera, comme à l'accoutumée, les stands institutionnels, le village solidaire, l'espace SNSM, ainsi qu'un poste de sauvetage. Le bassin du Vieux-Port sera le théâtre de nombreuses initiations à la navigation sur des supports variés. Des démonstrations de sauvetage seront également proposées le samedi 21 juin, avant une belle soirée musicale. Sur scène, jour de fête de la musique, Alex Tassel, trompettiste hors-pair, qui a joué et enregistré avec Manu Katché, Jacques Gamblin, ou encore Reggie Washington, invitera Philippe Bussonnet, Julien Charlet et DJ Grazzhoppa, véritable virtuose des platines. DJ Cam en mode « DJ set + guests » conclura une nuit qui s'annonce très courte… sauf pour les marins ! *« En somme, ce Record SNSM 2014 s'annonce comme une grande fête de la mer, ponctuée par celle de la musique »*

**Société Nationale de Sauvetage en Mer.*

Audacity Saint-Nazaire au départ

**Dans le cadre du soutien au Record SNSM, la marque de territoire Audacity Saint-Nazaire participe au « Trophée entreprises ».
L'objectif : relever un défi ensemble et rendre le territoire visible dans le cadre d'un événement reconnu.
A bord d'un catamaran de 14m, le « Salina 48 », skippé par un professionnel, des acteurs publics et privés, tous ambassadeurs du territoire, prendront le départ de la course le dimanche 22 juin, afin de soutenir les sauveteurs en mer, prendre du plaisir et pourquoi pas, gagner ! La participation de ces entreprises et institutions publiques partenaires du trophée, fera l'objet d'une contrepartie financière reversée à la SNSM.**

fête ses 10 ans

En 2013, un nouveau parcours de 7 milles (13 km) le long de la plage entre Saint-Nazaire et Saint-Marc a été inauguré pour agrandir les rangs de la flotte des embarcations réunies autour de la SNSM. Les pratiquants de sports nautiques, rameurs et voiles légères, sur lesquels veille aussi la SNSM, sont ainsi invités à participer à cette grande fête de la sécurité en direction de la plage de Saint-Marc.

PROGRAMME

- **Le 19 juin :** village ouvert au public tous les jours de 10h à 20h : stands institutionnels et village solidaire. Navigations proposées pour les personnes à mobilité réduite dans le bassin ; journée pédagogique avec les collèges de Loire-Atlantique.
- **Le 20 juin :** baptêmes voile proposés par le service des sports de la Ville ; journée pédagogique scolaire avec les primaires de Saint-Nazaire. A 19h, soirée des équipages ; diffusion du film « En solitaire » avec François Cluzet. A 22h : retransmission en direct du match de la Coupe du Monde de football entre la France et la Suisse.
- **Le 21 juin :** animation de sauvetage dans le bassin par la SNSM à 14h30, 16h et 17h30 ; challenges de kayak, de paddle et d'aviron tout l'après-midi ; baptêmes nautiques gratuits proposés de 10h à 18h par la Ville.
- **Le 21 juin :** de 17h à 1h du matin, soirée anniversaire des 10 ans du Record SNSM : concerts, improvisations musicales, projections d'images, feu d'artifice...
- **Le 22 juin :** à 11h30, début des sas de sortie pour la flotte ; à 15h, départ des courses Record SNSM, Petit record et la Qualif ; à 18h30, remise des prix du Petit Record SNSM voile légère et rameurs.
- **Lundi 23 et mardi 24 juin :** arrivée des bateaux et suivi de la course sur le village.





Les commerçants solidaires

L'association des commerçants soutient la cause du Record SNSM et embarque les enfants de l'hôpital de Saint-Nazaire pour le départ de la course le dimanche 22 Juin. Cinq bateaux affrétés par l'association prendront le chenal avec les enfants pour qu'ils soient aux premières loges lors du départ.
Un pique-nique, organisé par l'association, réunira les pilotes des bateaux, les commerçants, les enfants et leurs familles.
Au village du Record SNSM, un stand au nom de l'association des commerçants présentera les différentes animations organisées tout au long de l'année pour dynamiser le cœur de ville. Et dans l'esprit de ce partenariat, le Record SNSM organise un concours avec les commerçants de l'association pour faire gagner 10 places sur la vedette afin de suivre le départ de la course le dimanche 22.

→ 3e édition des Audacity Awards

Dénicher les talents du territoire

La nouvelle édition des Audacity Awards est lancée et les talents de la région nazairienne sont à l'honneur. La marque de territoire Audacity Saint-Nazaire organise pour la 3e année consécutive un concours visant à détecter et récompenser les projets les plus audacieux et les plus originaux.



VOUS AVEZ UN PROJET INNOVANT ? PARTICIPEZ !

Jusqu'au 3 octobre, la marque de territoire Audacity Saint-Nazaire part à la recherche des talents de l'arrondissement de Saint-Nazaire qui ont un projet innovant et audacieux. Les Audacity Awards récompensent ainsi les acteurs du territoire qui, par leur projet :

- relèvent un défi,
- font preuve d'innovation et d'audace,
- valorisent et développent les atouts économiques, humains, culturels, naturels et/ou touristiques du territoire,
- contribuent au rayonnement du territoire à l'international,
- démontrent leur capacité à travailler ensemble et concourent au développement des compétences de demain...

CONDITIONS DE PARTICIPATION ?

Vous êtes porteur de projet, jeune entreprise (créée depuis le 1er janvier 2009), association*, collectif*, TPE*, PME* (de moins de 250 salariés et indépendantes), étudiant*, ou particulier* (de 18 ans ou plus) ayant développé un projet s'inscrivant dans une ou plusieurs catégories de concours, téléchargez votre dossier de candidature. Puis déposez-le avant le 3 octobre 2014, 12h00, sur **www.audacity-awards.fr**.

Retrouvez le règlement complet, le dossier de candidature et le plan de l'arrondissement sur **www.audacity-awards.fr**.

5 DÉFIS, 5 LAURÉATS

5 lauréats seront récompensés et recevront :

- un chèque de 2 000 € remis par chaque partenaire (AIRBUS, la CARENE, la CCI Nantes Saint Nazaire, STX France et TOTAL),
- un plan média accompagné d'un clip vidéo,
- un suivi personnalisé et gratuit d'un partenaire
- et un plan de communication.

Alors, n'hésitez plus, venez participez aux Audacity Awards et faites ainsi connaître et boostez votre projet !

**Pour les activités, structures ou projets créés antérieurement au 1er janvier 2009, seuls les projets développés au cours de 2 dernières années ou n'ayant pas été encore mis en œuvre pourront être présentés.*

Audacity Saint-Nazaire

Créée en 2010, la marque de territoire de la région nazairienne mène des actions visant à promouvoir l'attractivité du bassin de Saint-Nazaire pour y attirer de nouveaux talents. Audacity, portée par la CARENE, rassemble plus de 350 acteurs publics et privés, fédérés dans un réseau d'ambassadeurs. Ils partagent la même volonté de faire ensemble et de s'investir dans le développement de leur territoire. Pour remplir leur mission, la marque leur propose des outils permettant de mieux connaitre l'environnement économique local et ses acteurs.

Les 5 défis

- **Défi innovation sociale et responsabilité sociétale des entreprises**
- **Défi vert et écotechnologie**
- **Défi international**
- **Défi produit innovant**
- **Défi service innovant**

→ Plan Canicule du 1er juin au 31 août

Tous concernés !

Comme chaque année depuis 2003, le Plan Canicule est activé pour les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées isolées. Pour en bénéficier, les personnes qui souhaitent être accompagnées en cas de fortes chaleurs peuvent dès à présent s'inscrire auprès du CCAS.*



Du 1er juin au 31 août, le Plan Canicule, piloté par l'unité Animation Prévention du CCAS*, est mis en place pour protéger les plus vulnérables des risques de fortes chaleurs. S'inscrire au registre communal est alors la première initiative à prendre. Il recense les personnes à contacter en cas d'alerte « canicule » et précise leur degré de fragilité ou d'isolement. Or, le nombre de Nazairiens inscrits faiblit d'année en année : il est passé de 391 inscrits en 2007 à 220 en 2014 ! La vigilance se relâche, probablement à cause des dernières saisons estivales plus tempérées.



Alors, pourquoi s'inscrire ? En cas d'alerte « fortes chaleurs », les personnes enregistrées sont accompagnées quotidiennement. Selon leurs besoins, elles peuvent recevoir la visite des équipes du CCAS et des associations partenaires (le Secours populaire, Pain contre la faim, l'Espoir au cœur, les Restos du cœur, la Croix rouge) ou être contactées par téléphone. L'occasion d'avoir des conseils pour mieux supporter la chaleur (maintenir son logement au frais, boire régulièrement de l'eau, éviter de sortir aux heures les plus chaudes…), mais également de rompre l'isolement.

Pour s'inscrire au registre communal ou obtenir plus d'informations, contactez l'unité Animation Prévention Personnes Agées (50 avenue de Pornichet, téléphone : 02 40 22 67 98)

L'inscription se fait toujours sur la base du volontariat.

** CCAS : Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Nazaire*

Le rôle primordial de l'entourage

La bienveillance de l'entourage à l'égard des aînés, des personnes handicapées ou isolées est essentielle. Amis, familles ou voisins peuvent agir en veillant sur les personnes qui en ont le plus besoin à l'approche de possibles grandes chaleurs. Cet acte de solidarité même minime peut être précieux et commence par de simples gestes de vigilance (une visite de courtoisie, un coup de fil…) ou en encourageant l'inscription sur le registre communal. Le risque de canicule n'est jamais à écarter, d'où l'importance de trouver les mots justes pour convaincre les personnes les plus fragiles de s'inscrire au registre.



Animation

Piscines en fête le 14 juin

Quoi de mieux que de nager, plonger, patauger tout en s'amusant ? Grâce à la journée « Piscines en fête », organisée par la CARENE, c'est possible ! Samedi 14 juin, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, petits et grands pourront profiter des nombreuses animations aquatiques proposées dans les piscines de l'agglomération.
A Saint-Nazaire, les maillots de bain et bonnets seront de sortie. Toute la journée, adultes et enfants pourront venir prendre du bon temps à la piscine de la Bouletterie : structure gonflable, animation ping-pong et mini foot sur le solarium et la pelouse, aménagement ludique des bassins et du toboggan. Batifolage et éclaboussage seront aussi de la partie dans les bassins de Léo Lagrange : baptême de plongée, initiation paddle board, animation duatlhon, zumba... Le tout au tarif unique de 3.10 € l'entrée...alors que la fête commence !
Pour connaître le programme précis des animations proposées dans les cinq établissements (Donges - Montoir-de-Bretagne - Saint-André-des-Eaux - Saint-Nazaire) : www.agglo-carene.fr - rubrique Piscines.

Une nouvelle gare en 2017

Exprimez-vous !

Afin que chacun puisse donner son avis sur le projet de modernisation et d'extension de la gare de Saint-Nazaire, une phase de concertation est mise en place entre le 19 juin et le 18 septembre. Pour vous exprimer, plusieurs solutions :
- *Ecrire sur les registres mis à disposition sur les trois lieux d'exposition : la gare de Saint-Nazaire, la CARENE Saint-Nazaire agglomération et la mairie de Saint-Nazaire ;*
- *Ecrire sur les cartes T (à renvoyer sans affranchissement), insérées dans les dépliants diffusés sur les lieux d'exposition ;*
- *Ecrire sur le registre numérique ouvert du 18 août au 15 septembre sur le site de la CARENE : www.agglo-carene.fr.*



Et pour bénéficier de toutes les informations concernant ce projet, depuis chez soi : www.agglo-carene.fr, www.gares-connexions.com ou encore www.rff.fr/paysdelaloire.

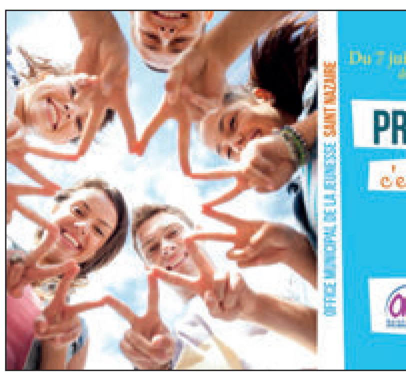
Les partenaires de ce projet : Union Européenne, Etat, Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique, CARENE Saint-Nazaire agglomération, Ville de Saint-Nazaire, Réseau Ferré de France et SNCF Gares & Connexions.

Concert

Trio à cordes et théorbe à l'église de L'Immaculée



L'ensemble « Ondine », composé de deux violonistes et d'une violoncelliste, invite le dimanche 29 juin à 17h en l'église de l'Immaculée Charles-Henry Bénéteau pour un programme de musique baroque. Plus habituées à jouer avec le piano ou le clavecin, ces musiciennes ont eu envie de composer un programme avec le théorbiste. Ce concert donnera sûrement l'occasion au public de découvrir un instrument rarement joué. Invité par l'association « Les amis de l'orgue de l'Immaculée », l'ensemble interprétera des œuvres de Bach, Haendel, Telemann, Corelli et Vivaldi.
Dimanche 29 juin 2014, à 17 h, église de L'Immaculée, rue Jules Simon. Renseignements : 02 40 53 31 39.



Accueils de loisirs d'été 4-12 ans

Les inscriptions ont débuté à l'OMJ

Ces structures réparties sur la ville, seront ouvertes du 7 juillet au 27 août. Elles sont encadrées par des animateurs diplômés. L'aspect ludique est privilégié dans les animations proposées : activités de découverte à caractère physique, grands jeux, expression, sorties, pique-nique... Les enfants ont aussi accès à la base bord de mer avec les jeux d'eau et baignades (en mer ou en piscine) et à la base multi activités où sont proposés la découverte du littoral avec de la pêche à pied, la Brière, pêche dans la mare, illusions optiques...
***Les horaires :** du lundi au vendredi (sauf jours fériés).*
***Matinée** de 7h30 à 12h15 - **Après-midi** de 13h30 à 18h30 - **Journée** de 7h30 à 18h30. La réservation préalable est obligatoire. Attention places limitées.*
Renseignements et inscriptions : Office Municipal de la Jeunesse de Saint-Nazaire. Tel : 02 44 73 45 00 ou omj@mairie-saintnazaire.fr
Des séjours, des sorties, des animations sont prévues pour toutes les tranches d'âge durant l'été. Renseignez vous auprès de l'OMJ.

→ Centre ville : Un patrimoine à valoriser

Accompagner les **copropriétaires**



Le centre ville de Saint-Nazaire dispose, en grande partie, d'un patrimoine issu de la reconstruction. Aujourd'hui, ces habitations ont besoin de travaux. La CARENE met en place un dispositif de soutien aux copropriétaires.

Le cœur de ville possède une architecture sobre et fonctionnelle, pensée par les architectes du mouvement moderne. Il est composé essentiellement d'immeubles de la reconstruction et également de maisons individuelles très bien situées. Aujourd'hui, ces immeubles prennent de l'âge, *« ce patrimoine doit être préservé »*, explique Alain Bette, directeur de l'Habitat à la CARENE, *« Si l'on ne fait rien, il y a des risques de dégradations à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des logements dans les prochaines années »*. Même s'il ne s'agit pas de « vieilles pierres », ces bâtiments font partie de l'histoire de la ville et disposent même de certains atouts : proximité des commerces, des services, *« Les appartements sont souvent plus spacieux et plus lumineux que les réalisations récentes »*, ajoute Alain Bette. Dans ce secteur de la ville, 700 immeubles datant de cette période sont en copropriétés, ce qui représente près de 3 400 ménages.

ACCOMPAGNEMENT

Il n'est pas toujours aisé d'entreprendre des travaux dans une copropriété. La Mairie a donc décidé d'un plan d'actions avec la CARENE pour accompagner les propriétaires dans l'amélioration de leur logement. *« Ce n'est pas juste une aide financière, au préalable, nous proposons un accompagnement juridique et technique »*, précise Alain Bette. Dans un premier temps, sont exposées aux propriétaires les démarches à suivre, afin d'organiser la copropriété si besoin. Ensuite, un diagnostic est effectué pour définir l'ampleur des rénovations : *« Prenons l'exemple d'améliorations énergétiques, nous aidons au financement du bilan thermique »*. Et pour les travaux, la CARENE peut aider à hauteur de 20 à 50 % en fonction des ressources des ménages et de la taille de la copropriété.

ATTRACTIVITÉ

C'est aussi une manière de soutenir l'attractivité du centre ville et son dynamisme. Le principe est simple : pour faire vivre des commerces, il faut des habitants. *« Le fait de revaloriser les immeubles relance leur attrait »*, explique Alain Bette, *« c'est aussi donner une plus-value à son logement et les valeurs individuelles renvoient à une valeur collective »*.

Pour montrer le chemin, la CARENE a acheté un immeuble, rue Albert de Mun, pour y réaliser une réhabilitation exemplaire. *« Montrer aux professionnels mais aussi aux particuliers ce que l'on peut faire »*. Les lots seront ensuite vendus.

Vous pouvez vous renseigner au service Amélioration de l'Habitat de la CARENE au 02 51 76 10 00, sur Internet ecorenov-carene.fr

Rendez vous le samedi 14 juin, Esplanade des Droits de l'Homme pour un « Café Copro » de 9H30 à 12h30. Des agents de la CARENE vous accueilleront autour d'un café toute la matinée, pour répondre à vos questions sur d'éventuels travaux et les dispositifs d'aide mis en place.

→ Se déplacer en ville autrement

Pensez au Vélo !

Avec les beaux jours, c'est le moment de (re)découvrir le déplacement à vélo. Pistes et bandes cyclables en ville peuvent accueillir tous ceux qui veulent se rendre à leur travail ou tout simplement effectuer une belle balade en famille, au rythme doux du pédalage.

C'était les derniers aménagements prévus dans le cadre du Plan vélo lancé par la Ville en 2010 : rue Albert-Einstein, 700 mètres de pistes cyclables en site propre ont été réalisées sur les trottoirs, séparées des flux piétons, dans un souci de sécurisation des parcours des cyclistes et des piétons.
Ainsi,ce sont aujourd'hui environ 52 km de pistes et bandes aménagées par la Ville qui sont proposées sur Saint-Nazaire. A cela s'ajoutent des aménagements spécifiques de voirie de manière à faciliter la circulation des cyclistes, à l'image des double-sens cyclables créés dans des rues à sens unique, des « sas » vélo aux feux ou encore des pistes sur trottoir.
Sept abris vélos sécurisés gratuits (caution remboursable de 8 euros) de 20 rangements chacun ont été également installés : à ce jour, environ 750 cartes d'abonnement ont été attribuées. Sans oublier près de 500 agrafes (points d'accroche pour des stationnements de courte durée) disséminées un peu partout.
Enfin, toujours dans l'objectif de favoriser les déplacements en mode doux, le centre-ville a été transformé en « zone partagée », avec la création de zones 30 (lieux où la vitesse ne peut dépasser 30 km/h), de double-sens cyclables, de plateaux piétonniers et enfin de zones de rencontres (lieux où la vitesse a été baissée jusqu'à 20 km/h et où le piéton peut marcher sur la chaussée).

Une enquête sur les pratiquants du vélo

Afin de mieux connaître les cyclistes Nazairiens et réaliser de futurs aménagements en phase avec leurs besoins prioritaires, une grande enquête va être menée en septembre prochain. Durant une semaine, cinq enquêteurs iront à la rencontre de toute personne à vélo dans les rues de Saint-Nazaire. Que pensez-vous des aménagements déjà réalisés ? Qu'est-ce qui peut être amélioré ? Que reste-t-il à faire ?... seront quelques-unes des questions posées à tous ceux qui voudront bien faire une halte pour donner leur avis.



→ Espaces verts

Une **nouvelle façon** de les soigner

Entretenir les espaces verts c'est bien, mais en respectant l'environnement et la biodiversité c'est encore mieux ! Voilà ce que propose la gestion différenciée, mise en place par la Ville. N'agir qu'en fonction des besoins et moins souvent, tel est son crédo.

La fauche tardive, vous connaissez ? Il s'agit simplement de laisser la végétation se développer bien après la fin du printemps, voire l'été, sur des zones ne nécessitant pas d'entretien régulier et peu fréquentées. Ainsi, on évite de perturber le quotidien des oiseaux, mammifères et amphibiens qui ont fait des espaces verts leur lieu de vie. Pratiquées sur tout le territoire, la fauche, le désherbage alternatif, l'enherbement des espaces minéraux non fréquentés sont des actions qui se veulent plus proches de la nature et plus respectueuses de l'environnement. Elles permettent aussi de réduire la consommation d'eau destinée à l'arrosage, comme par exemple avec le paillage, qui est une méthode qui limite l'assèchement au sol.

Le principe de la gestion différenciée est simple : il consiste à appliquer les soins qu'il convient à chaque terrain, en fonction de sa fréquentation, de son usage et de sa localisation. Aussi, il remet en question le modèle horticole standard en proposant d'entretenir les espaces naturels urbains d'une manière plus écologique.

A Saint-Nazaire, elle mobilise plusieurs services de la Ville (espaces verts-voirie-propreté) et exige une bonne organisation, dans le but de maintenir un entretien le plus doux possible.

Mais quels sont ses avantages ? La gestion différenciée en possède de nombreux puisqu'elle permet de protéger les ressources naturelles, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques. Mais pas seulement ; côté paysage, les types d'espaces verts sont diversifiés. Chacun doit donc tenter de faire évoluer son regard sur ces pratiques responsables, puisqu'elles participent de près à la qualité de notre environnement et au bien-être de tous.





Un exemple de gestion différenciée au Parc Paysager.



Grande enquête

Et vous, vous vous déplacez comment ?

Qu'il s'agisse de travailler, d'étudier, de sortir, de chercher un emploi, ou bien encore de se soigner... les déplacements sont au cœur de notre vie de tous les jours. Pour enrichir l'offre de transport et décider des nouveaux équipements, il est essentiel de bien connaître les besoins de chacun. Ainsi, le Département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, la CARENE Saint-Nazaire agglomération et le Syndicat mixte du réseau de transport Cap Atlantic' vont mener de fin septembre 2014 à fin mars 2015 une grande enquête déplacements. Objectif : recenser les pratiques de déplacements des habitants de Loire-Atlantique. Sur les plus de 10 000 foyers tirés au sort pour participer à cette enquête, 1 200 seront localisés sur l'agglomération de Saint-Nazaire : autant de ménages qui recevront à partir de juillet des courriers leur proposant de convenir d'un rendez-vous à leur domicile pour un entretien d'une trentaine de minutes environ par personne. Avec deux engagements : les informations recueillies viendront uniquement nourrir des statistiques et la confidentialité sera totale.

Temps péri-éducatif

Comment inscrire votre enfant au TPE ?

Vous souhaitez que votre enfant participe au temps péri-éducatif (TPE) à partir de septembre 2014 ? Son inscription doit être faite entre les 10 et 20 juin en retournant au Responsable de site le bulletin d'inscription transmis via le cahier de liaison de votre enfant (ou par courrier pour les nouveaux inscrits). Pour cela, des permanences sont mises en place à l'accueil périscolaire de chaque école :

LUNDI 9 JUIN	**FÉRIÉ - pas de permanence**	**LUNDI 16 JUIN**	7h30 - 8h40 / 16h45 - 18h30
MARDI 10 JUIN	7h30 - 8h40 / 16h45 - 18h30	**MARDI 17 JUIN**	7h30 - 8h40 / 16h45 - 18h30
MERCREDI 11 JUIN	7H30 - 8H40	**MERCREDI 18 JUIN**	7H30 - 8H40
JEUDI 12 JUIN	7h30 - 8h40 / 16h45 - 18h30	**JEUDI 19 JUIN**	7h30 - 8h40 / 16h45 - 18h30
VENDREDI 13 JUIN	7H30 - 8H40	**VENDREDI 20 JUIN**	7H30 - 8H40

Pour rappel, le TPE est proposé dans les écoles publiques nazairiennes chaque lundi, mardi et jeudi après la classe, de 15h30 à 16h30. Pendant ces 3 heures hebdomadaires - facultatives et prises en charge financièrement par la Ville - les enfants inscrits découvrent des activités sportives, artistiques, culturelles, ludiques, scientifiques ou citoyennes sous la forme d'ateliers de sensibilisation et d'éveil.

L'Atelier Santé Ville vous informe...

... sur la qualité des eaux de baignade

Cet été, les baigneurs seront nombreux à se rendre sur les plages. Comment connaître la qualité de l'eau de baignade site par site ? Quelles bonnes pratiques adopter pour que chacun profite pleinement de ces lieux publics ?

La qualité des eaux de baignade fait l'objet d'un suivi sanitaire sur certains sites, sélectionnés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Ministère de la santé. Ce contrôle est réalisé pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 30 septembre) et consiste en une inspection visuelle et un prélèvement d'échantillon d'eau qui est ensuite analysé par l'ARS.
Ainsi à Saint-Nazaire, la qualité des eaux de 7 plages est surveillée : la plage de Saint-Nazaire, Villès-Martin, Porcé, Bonne-Anse, la Courance, Monsieur Hulot et les Jaunais. Les résultats sont consultables sur le site internet de l'ARS Pays de la Loire (voir ci-dessous).

Cette surveillance permet de prévenir les risques sanitaires de contaminations bactériologiques. Un dispositif complété par une vigilance particulière sur d'éventuels incidents : déversements, incidents sur les réseaux d'eau, prolifération de micro algues...
En cas de danger ou de contamination des eaux de baignade, il appartient au Maire d'interdire ou limiter la baignade. En cas de suspicion de pollution, il peut également, à titre préventif, interdire la baignade.

Prêts à plonger ? Voici quelques conseils pour préserver la propreté des plages et permettre à chacun d'en profiter pleinement :
- *la plage étant un espace public, gardez-la propre en utilisant les poubelles pour les déchets et les toilettes mises à disposition.*
- *laissez vos animaux domestiques à la maison : les plages sont interdites aux animaux pendant la saison balnéaire.*
- *respectez les consignes indiquées sur site*

Plus d'infos
www.ars.paysdelaloire.sante.fr/Eaux-de-baignade.159597.0.html
http://baignades.sante.gouv.fr (résultats d'analyse en ligne)





SPORT

Tournois de sandball

Le Saint-Nazaire Handball organise les 5 et 6 juillet sur la plage de Monsieur Hulot son traditionnel tournoi de Sandball Adultes. Il est ouvert à 120 équipes de niveau régional et national. La phase de qualification se déroulera le 5 juillet, la phase finale le lendemain.
Ce tournoi de Sandball Adultes a été récompensé en 2012 par un des 4 labels Diamant attribués par la Fédération Française de Handball (le seul en 2012 qui a été décerné à un club organisateur, les autres étant des comités départementaux, ligues ou structure organisatrice d'évènements). En 2013, il a été également le tournoi adultes comprenant le plus de participants.
130 bénévoles du SNHB participent à l'organisation des 3 jours de ce tournoi.
L'accueil des participants est réalisé à partir du vendredi soir.
A noter que le SNHB organise également un tournoi de sandball réservé aux jeunes (moins de 18 ans) le dimanche 22 juin de 12h à 18h30. 120 équipes, réparties en six tranches d'âge, seront présentes.

Le nouveau périmètre des **quartiers de Saint-Nazaire et leurs adjoint(e)s.**



1 > Méan-Penhoët
Jean-Marc Allain



2 > Herbins
Régine Le Bail



3 > Centre-ville, Ville-Port, Petit-Maroc
Vincent Séguéla



4 > Prézégat
Martin Arnout



5 > Toutes Aides, Moulin de la Butte, Plessis, Petit Caporal
Emmanuelle Bizeul



6 > Île du Pé, Clos d'Ust, Gambetta
Lydie Mahé



7 > Villeneuve, Québrais, Landettes
Gaëlle Bénizé



8 > Immaculée
Fabrice Bazin



9 > Parc Paysager
Xavier Perrin



10 > Avalix, Moulin du Pé
Violaine Lucas



11 > Plaisance, Laënnec, Offenbach
Jean-Jacques Lumeau



12 > Porcé, Kerlédé, Front de mer
Pascale Clément



13 > Trébal
Pascale Hameau



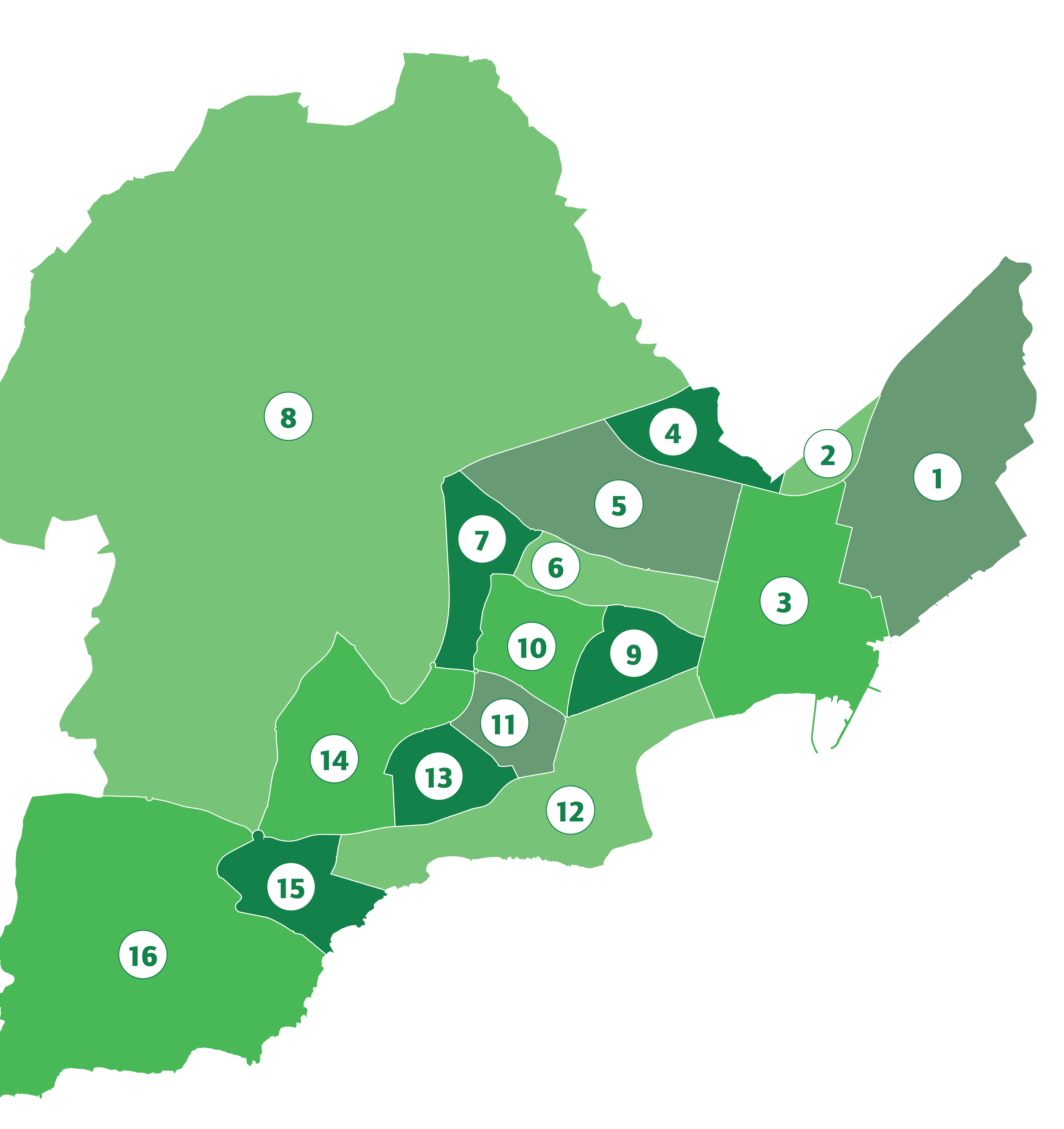
14 > Chesnaie, Bouletterie, Grenapin
Yvon Renévot



15 > Clos du Vigneau, Bolardière
Christophe Cotta



16 > Saint-Marc-sur-mer
Patrice Bulting


8
4
2
1
5
7
6
3
10
9
11
14
13
12
15
16

→ Création d'un nouveau périmètre des quartiers de Saint-Nazaire

« Au plus près

La création de seize quartiers marque la volonté municipale d'augmenter la proximité et de favoriser la participation des Nazairiens. Entretien avec Laurianne Deniaud, adjointe en charge notamment de la participation des habitants.

Pourquoi avoir défini un nouveau périmètre ?

Laurianne Deniaud : *« Nous voulons construire toujours plus de proximité entre la ville et ses habitants. La première étape de cette démarche, c'est le redécoupage des sept zones existantes en seize quartiers, plus proches.*

La volonté du Maire est d'avoir une équipe municipale de grande proximité qui soit à l'écoute des Nazairiens, de leurs attentes, de leurs besoins, de leurs propositions. Les habitants ont beaucoup d'idées à soumettre et souhaitent participer à la mise en œuvre de celles-ci.



Chaque quartier sera donc suivi par un adjoint dédié, qui sera aussi en charge d'une thématique. Je prends l'exemple d'Yvon Renévot, en charge des quartiers Chesnaie, Bouletterie et Grenapin, il est également en charge des politiques jeunesses, animations et loisirs. Autre exemple avec Saint-Marc-sur-Mer et son adjoint de quartier, Patrice Bulting, chargé du tourisme. Nous avons voulu mettre toute l'expertise de notre équipe au service des quartiers.

Les 16 adjoints seront sur le terrain à l'écoute des habitants, avec des permanences et des rencontres avec les commerçants, les associations et tous



les acteurs qui font vivre nos quartiers. Autre nouveauté de ce municipe, la présence des adjoints au sein des Conseils d'école. »

Qu'en est-il des Conseils de quartiers ?

L.D : *« Saint-Nazaire est à ses habitants, nous voulons qu'ils puissent participer pleinement à la vie de la ville et la faire changer au quotidien. La participation est au cœur de la volonté de l'équipe municipale, dans la proximité, et ça commence immédiatement.*
Dès ce mois de juin, les adjoints tiendront une permanence une fois par semaine.
A partir du 18 juin prochain, nous allons consulter les Nazairiens sur leurs attentes quant à la participation des habitants. Ils sont nombreux à nous dire qu'ils souhaitent s'investir pour leur ville, proposer et prendre des initiatives. Pour répondre au mieux à leurs attentes, nous souhaitons leur demander sur quelles thématiques ils souhaitent pouvoir être associés et quelle serait leur disponibilité.
Cette phase de consultation commencera à l'occasion d'une rencontre avec les anciens membres des Conseils de quartiers. Chacun d'entre eux a une expérience concrète qui mérite d'être partagée. Nous échangerons ensemble sur les missions, le fonctionnement et la composition des Conseils de quartiers ainsi que sur les autres instances de concertation que nous mettrons en place par la suite, comme le Conseil des jeunes ou le Conseil des sages. »

Permanences des adjoint(e)s de quartier

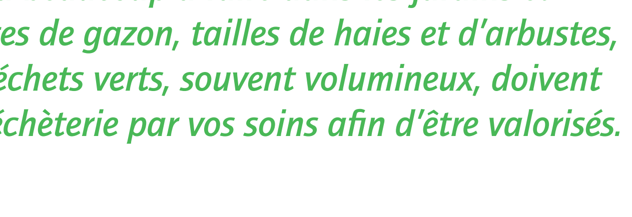
Les permanences des adjoint(e)s de quartier seront finalisées dès septembre.
D'ici la rentrée, si vous souhaitez prendre rendez-vous avec votre adjoint(e) de quartier, merci de contacter la secrétaire désignée.

- Pour Pascale Hameau (Trébale), Emmanuelle Bizeul (Toutes Aides, Moulin de la Butte, Plessis, Petit Caporal), Vincent Séguéla (Centre-ville, Ville-Port, Petit-Maroc), Jean-Jacques Lumeau (Plaisance, Laënnec, Offenbach), Pascale Clément (Porcé, Kerlédé, Front de mer), Christophe Cotta (Clos du Vigneau, Bolardière) et Patrice Bulting (Saint-Marc-sur-mer) **contactez le 02 40 00 41 11.**
- Pour Martin Arnout (Prézégat) et Lydie Mahé (Ile du Pé, Clos d'Ust, Gambetta) **contactez le 02 40 00 41 01.**
- Pour Yvon Renévot (Chesnaie, Bouletterie, Grenapin), Xavier Perrin (Parc Paysager), Régine Le Bail (Herbins), Violaine Lucas (Avalix, Moulin du Pé), Fabrice Bazin (Immaculée), Gaëlle Bénizé-Thual (Villeneuve, Québrais, Landettes) et Jean-Marc Allain (Méan-Penhoët) **contactez le 02 40 00 41 02.**



→ Tontes, tailles de haies, branchages…

Déchets verts, mode d'emploi



A cette saison, il y a beaucoup à faire dans les jardins et espaces verts : tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, branchages… les déchets verts, souvent volumineux, doivent être apportés en déchèterie par vos soins afin d'être valorisés.



A SAINT-NAZAIRE, DEUX DÉCHÈTERIES SONT À VOTRE DISPOSITION :

Horaires d'été d'avril à fin septembre :

- **Méan** (rue de la Petite Pâture tél : 02 40 90 45 19), du lundi au vendredi : de 10h à 12h15 et de 14h30 à 19h et le samedi, de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h.
- **Cuneix** (route de Cuneix tél : 02 40 22 50 97) : du lundi au samedi : de 9h à 19 h - le dimanche : de 9h à 12h15, entièrement réhabilitée depuis un an.

À noter : à proximité, la déchèterie de Pornichet (route d'Ermur, chemin du Pont Saillant) est ouverte du lundi après-midi au dimanche midi.

Pour connaître la déchèterie la plus proche de votre lieu d'habitation, téléchargez le « guide des déchèteries » sur www.agglo-carene.fr/

Les déchets verts ne doivent pas être déposés sur l'espace public. Des sanctions sont prévues en cas d'infraction (Cf règlement de collecte de la CARENE art.10-2 et art. R 632.1 du nouveau code pénal).

INFO + Les personnes dans l'incapacité physique de se déplacer peuvent contacter le 0810 110 570 (numéro azur de la CARENE).

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS VERTS ?

Apportés par les particuliers en déchèterie, ils sont transportés sur la plateforme de compostage de Cuneix, puis transformés en compost forestier. En 2013, 12 800 tonnes de déchets verts ont produit 5 300 tonnes de compost. Conforme aux normes en vigueur, ce dernier est utilisé comme amendement organique par les agriculteurs du territoire de la CARENE et à disposition des habitants qui viennent s'approvisionner sur le site de Cuneix. le week-end. Ainsi, la boucle est bouclée et le déchet vert provenant des jardins retourne à la terre.



Opération « Venez broyer du vert ! » jusqu'au 12 novembre

La CARENE vous propose une série de rencontres pour « broyer du vert » !

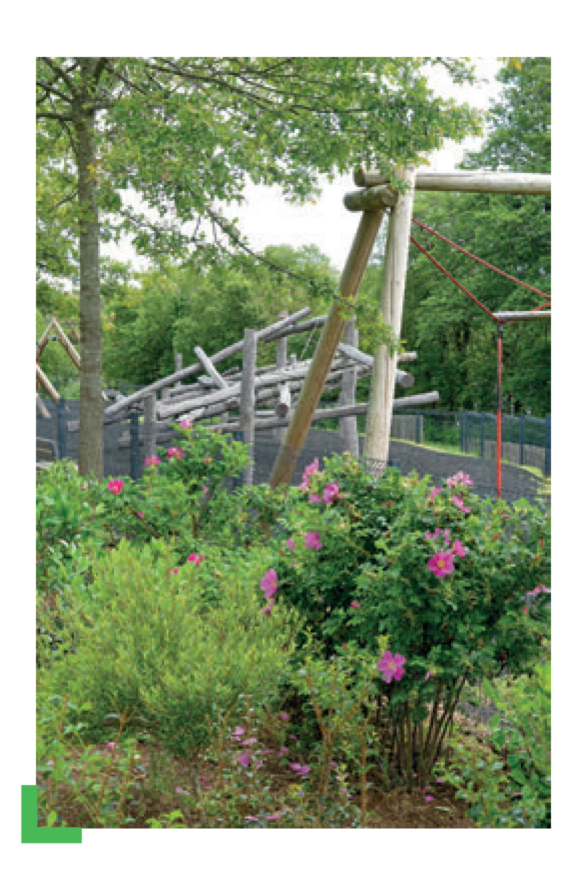
Apportez vos déchets (brindilles, branches, bois souples ou bois durs) sur un lieu de rendez-vous, où un broyeur est installé et repartez avec votre broyat.

Ce broyat peut être utilisé pour pailler vos massifs afin de réduire les arrosages, limiter la prolifération d' «herbes folles » et enrichir votre sol lors de sa décomposition.

Dates des rendez-vous sur www.agglo-carene.fr

Contact service Gestion des déchets de la CARENE au 02 51 76 13 22.





Bois-Joalland

Des plantations renouvelées

Fruit de la concertation menée avec le Conseil de quartier de l'Immaculée, le Bois Joalland s'est enrichi en 2011 de nouveaux aménagements : aires de jeux pour enfants, espace dédié aux manifestations, sanitaires, bancs...
Nazairiens et touristes, grands et petits, sont désormais encore plus nombreux à profiter de ce vaste espace de détente.

Une barrière de protection naturelle

Lors de la conception du projet, le Conseil de quartier avait suggéré de créer un écran végétal afin d'isoler de la route tyrolienne, toboggans, balançoires et autres jeux. Les essences choisies se sont avérées mal adaptées à cet environnement. Les plantations viennent d'être renouvelées, avec des essences plus résistantes et plus denses. Pour que la végétation joue pleinement son rôle de protection sur ce site fréquenté tout au long de l'année, des persistants à fleurs odorantes (troène, osmanthe) ont notamment été plantés.
Par ailleurs, les massifs ainsi que la noue aux abords de l'esplanade, face à la rue Charles Garnier, sont renforcés par des vivaces (acanthe, carex, euphorbe, lis du jour...) apportant densité et fleurissement.



Le Val de la Courance

Randonnée familiale le 28 juin

Le long du ruisseau « la Courance », un nouveau circuit a été redessiné et balisé, en concertation avec Conseil de quartier et habitants de Saint-Marc sur Mer.
Ce long chemin de traverse, vert et boisé, qui relie les jardins d'Océanis à la mer, sera inauguré le dernier samedi de juin. L'occasion pour tous les amoureux de la nature, sportifs ou non, de découvrir ce très joli parcours.

Randonnée pédestre et marche nordique sur une boucle (2,5 km) le samedi 28 juin. Gratuit. Départ : Bois du Prazillon, route de l'Aiguillon, à 10h. Accueil à partir de 9h45. Organisation : Ville de Saint-Nazaire avec la participation du Conseil de Quartier de Saint-Marc-sur-Mer et du SNOS Athlétisme.

Rue de l'Hippodrome

Les riverains vont commencer leurs plantations

Ce mois-ci, une vingtaine de riverains de la rue de l'Hippodrome vont pouvoir expérimenter une grande première sur Saint-Nazaire : faire des plantations dans les petites fosses créées par la Ville au pied des façades de leur maison. Une nouveauté réalisée avec tous ceux qui ont fait le choix d'entretenir cet espace (sol et végétaux), implanté sur les trottoirs. Ainsi, de nombreuses fleurs vont peu à peu embellir une rue totalement reconfigurée. Grâce à son nouveau statut de zone 30 et au rétrécissement de la chaussée, la vitesse des voitures y sera désormais réduite. Neuf candélabres vont être également posés à partir de la mi-juin. Enfin, des Acacias de Constantinople, au feuillage léger et à la floraison rose, viendront apporter une touche « verte » supplémentaire à cet aménagement : répartis entre la quarantaine de places en stationnement créée de part et d'autre de la voie, ils seront plantés à l'automne prochain.

expression politique

→ opposition

DÉSIRS DE VILLE

Le groupe d'élus « DésirS de Ville » demande un positionnement clair de la part de la majorité municipale et des actes forts dans le cadre de la réunification de la Bretagne.

Durant toute la campagne des municipales, nous avons mis en avant l'importance pour Saint-Nazaire, 2e ville de Loire Atlantique, de s'engager activement dans la démarche de réunification de la Bretagne. Pendant plusieurs jours, le Gwenn ha Du a flotté au fronton de la Mairie en hommage à Damien Perrotin, grand militant Nazairien de la cause bretonne, décédé pendant la campagne électorale. Comme de nombreux Nazairiens, nous avons constaté avec surprise le 11 avril dernier, que le drapeau breton avait été retiré. M. le Maire a également précisé vouloir monter une commission chargée de travailler sur la valorisation de l'identité bretonne. « Quand on veut enterrer un problème, on crée une commission » disait Georges Clémenceau. Nous espérons que ce n'est pas le but recherché. Cette commission étant officialisée, nous demandons que le drapeau breton soit remis au fronton de la Mairie, le temps des débats, a minima.
Suite à la proposition du 1er Ministre de moderniser la carte administrative française en divisant par deux le nombre de régions, 2 choix s'offrent pour la Loire Atlantique : la réunification de la Bretagne à 5 départements ou la disparition de la Bretagne dans un grand ouest technocratique sans âme. Nous demandons à M. Samzun, Maire de Saint-Nazaire, de nous expliciter sa position sur le sujet de la réunification de la Bretagne, alors que Jacques Auxiette, Président socialiste de la région s'est déjà positionné contre.
La Loire Atlantique doit pouvoir prendre son destin en main et profiter de l'occasion unique qui lui est donnée de se réaffirmer bretonne et de permettre à ses entreprises, artisans et commerçants d'apposer le Made in Breizh sur leurs réalisations. La Bretagne à 5 rivalisera avec les grandes régions d'Europe avec ses 4.600.000 habitants (proche de la taille de l'Écosse ou du Danemark).
Pour Saint-Nazaire cette réunification s'inscrit dans le cadre des nouveaux enjeux maritimes : les énergies marines, la création d'un grand port Saint-Nazaire, Lorient & Brest, la coopération en matière de construction et réparation navale.
Le groupe d'élus « DésirS de Ville » a soutenu la manifestation du 19 avril à Nantes organisée par « Bretagne Réunie » et« 44=Breizh » et qui a été un succès populaire. Nous veillerons tout particulièrement à ce que la question de la valorisation de l'identité bretonne de Saint-Nazaire ne soit pas évincée du débat public local.

Ludovic Le Merrer, Florence Beuvelet, Jean-Michel Texier, Virginie Boutet Caillé, Dominique Trigodet - Tél.: 02 40 00 42 10

SAINT-NAZAIRE CENTRE-DROIT

Pour le débat et nos valeurs !

Élus d'opposition le 30 mars dernier, nous créons notre propre groupe politique au conseil municipal, non pas par polémique, mais pour divers discordances rencontrées tout au long de la campagne mais aussi et surtout en ce début de mandat.
Nos désaccords :

- M. Ludovic Le Merrer annonce une orientation politique de centre gauche, tandis que notre sensibilité est de centre-droit; deux affiliés à l'UMP, un à l'UDI.
- Le comportement de M. Le Merrer lui-même dans l'animation de notre groupe.

Une fois les élections passées, nous avons décidé d'aller de l'avant et de mettre à plat ces dissensions. Nous avons voulu donner une chance au groupe « Désirs de ville ».
Force nous a été de constater qu'aucun changement au niveau du management ne s'est produit! Le même comportement autocrate et inadapté perdurait.
Nous ne pouvions travailler au sein d'un groupe, présidé par M. Le Merrer, refusant nos valeurs et le débat. Nous nous sommes donc résolus à former un groupe distinct pour afficher nos convictions.
Notre but dorénavant sera de travailler ensemble pour les Nazairiens aujourd'hui et non pas dans l'optique des élections futures de 2020.
Notre souhait est de former une opposition constructive et respectueuse par rapport au pouvoir en place tout en défendant nos valeurs et nos convictions de centre droit.
La présidence de ce groupe est assurée par Sandra Vandeuren pour son expérience acquise durant le précédent mandat et sa présence tant au conseil municipal qu'au conseil communautaire.

Sandra Vandeuren, William Duval, Pierre-Yves Vincent

SAINT-NAZAIRE BLEU MARINE

Ciel bleu, ciel gris

La confirmation d'une seconde commande de paquebot Oasis, livré par les Chantiers de Saint-Nazaire en 2018, a pour moi été une immense joie. Le choix des chantiers nazairiens confirme, si besoin était, l'excellence de nos travailleurs et le génie industriel dont sait faire preuve notre ville depuis 150 ans. Et pourtant, nous vivons dans un pays dont les gouvernements successifs ne veulent plus entendre parler d'industrie ! Or, qu'il est agréable de rappeler le réel aux « experts », écoliers dociles de la mondialisation libérale, petits chimistes aussi de l'assistanat et du chômage. Rappelons à leur souvenir ce que sont les vraies valeurs, parmi laquelle la valeur travail, et finalement, ce qu'est la vraie France.
Mais le ciel n'est pas toujours bleu à Saint-Nazaire. Il est encore tant de souffrances à quelques pas des Chantiers. Quelques jours avant l'heureuse nouvelle d'Oasis, j'apprenais les difficultés encourues par la Sofreba. Ce sous-traitant dans le domaine de la chaudronnerie et de la tuyauterie industrielle est actuellement dûrement touché par la crise, avec quelque 56 personnes en chômage partiel. Pour eux, la dernière semaine de mai, temps électoral - celui du renouvellement du Parlement européen - aura été une démonstration criante d'une « Europe » qui s'occupe d'eux... mais en mal. C'est pour ces hommes laissés sur le carreau, et contre cette UE antisociale que je me bats. Candidat aux élections européennes dans les rangs du FN, j'estime avoir fait mon devoir, avec mes camarades.

Groupe Saint-Nazaire Bleu Marine-FN, mairie de Saint-Nazaire, place F. Blancho, 44600 Saint-Nazaire - Tél 06 60 96 13 34

→ majorité

PARTI SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

Vivre et agir ensemble

Nous voulons impulser une nouvelle dynamique participative dans notre ville. Cette ambition concrétise l'une de nos promesses de campagne. Elle s'illustre par la volonté d'associer davantage de Nazairiens à la vie de leur quartier et plus globalement d'attirer leur intérêt sur les affaires de leur cité.

Encourager la participation de tous les Nazairiens c'est donc promouvoir un modèle de ville ou la convivialité, la solidarité mais aussi le respect mutuel et le civisme progressent.

Nous avons besoin de votre participation et du dialogue avec vous. C'est pour vous que nous transformons la ville et c'est avec vous que nous avons envie de continuer à le faire.

Face à une conjoncture économique nationale et internationale difficile, nous pouvons nous féliciter et être fiers du dynamisme de notre territoire. Vu du pont de Saint-Nazaire, l'éolien offshore devient une réalité industrielle. Sur la rive nord de la Loire, en amont, on assiste à la construction des deux usines d'Alstom, où seront assemblées en série les nacelles Haliade 150. En aval, le chantier naval STX France a livré sa première sous-station, un gigantesque cube de 1.450 tonnes voué à connecter les câbles des éoliennes en mer pour acheminer le courant à terre. Il a enregistré la commande d'un nouveau paquebot géant. Avec cette nouvelle commande, pas moins d'un gros paquebot par an sortira des cales des chantiers nazairiens, jusqu'en 2019.

Face aux turbulences au-dessus d'Alstom et la volonté de KDB de vendre les chantiers européens de STX, les élus Nazairiens demandent des garanties pour l'avenir de ces filières industrielles. Les projets de reprise doivent s'organiser autour d'une ambition industrielle forte et conforter les compétences clés en France et en Pays de la Loire.

Enfin, avec l'arrivée des beaux jours, Saint-Nazaire déborde d'évènements culturels, sportifs, touristiques que l'on retrouve chaque année avec beaucoup de plaisir.

Le groupe Socialiste et Divers Gauche.

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

De l'Europe à Saint-Nazaire et de Saint-Nazaire à l'Europe

Un tiers des euro-députés envoyés par la France ne veut pas d'une Union européenne. Ce sont pourtant les politiques européennes qui peuvent jouer sur l'avenir de notre ville.

Nous souhaitons une politique européenne industrielle permettant d'éviter aux chantiers navals de Saint-Nazaire ainsi qu'à Alstom d'être l'objet de transactions actionnariales éloignées de l'intérêt des salarié-es et du territoire. Dans ces secteurs, comme ce fut le cas pour l'aéronautique où on a vu Airbus devenir un grand groupe européen (EADS), une stratégie européenne industrielle durable favoriserait le maintien de l'activité ainsi que sa diversification avec la filière des énergies renouvelables.

De la même manière, une véritable politique européenne de défense nous permettrait de peser dans des conflits comme en Ukraine où la souveraineté est menacée sous nos yeux. La France pourrait ainsi proposer à l'Europe de participer au rachat des bateaux russes (2 BPC) construits à Saint-Nazaire pour les intégrer à une force de paix européenne. Cette création réduirait les dépenses nationales cumulées en matière d'armement et permettrait d'économiser plus de 10 milliards d'euros.

L'Union européenne nous a protégés de conflits depuis sa création, comme elle nous protège au quotidien en matière d'environnement, de santé et d'alimentation : règlementation accrue pour l'étiquetage et traçabilité des produits, plafonnement d'émission de gaz à effet de serre, directive-cadre sur l'eau, préservation de la biodiversité avec Natura 2000.

80 % de la législation française en matière d'environnement est d'origine communautaire. Nous attendons des politiques européennes à venir plus fortes en matière de solidarité et de soutiens aux politiques locales et de lutte contre les discriminations et les lobbies financiers. Nous nous engageons à tenir les Nazairien-nes informés des futures implications de la politique européenne, notamment sur les projets territoriaux à venir.

Fabrice Bazin, Philippe Deguiral, Pascale Hameau, Béatrice Rouillé, Sarah Trichet-Allaire, élu-es du groupe Europe Ecologie-Les Verts

PARTI COMMUNISTE

Le Front National montre son vrai visage

Lors du Conseil municipal du 23 mai dernier, M. Blanchard, au nom du groupe « Bleu marine », a fustigé dans un discours caricatural le parrainage républicain d'un jeune lycéen étranger isolé. Les trois élus du Front National, sans justifier leur position, se sont ensuite abstenus de voter les moyens du dispositif Ville-Vie-Vacances en faveur des enfants et des jeunes qui ne partent pas en vacances ainsi que les subventions aux associations quelles qu'elles soient.

Ces deux postures bafouent les valeurs universelles de la République inscrites aux frontons des mairies françaises.

A Saint-Nazaire comme ailleurs, le Front National essaye de profiter du désarroi, des angoisses et des colères des citoyens déçus et dans la précarité. Mais il n'est pas le parti anti-système qu'il prétend être. Il est et a toujours été la béquille du capitalisme pour étouffer les remises en cause du système et détourner les responsabilités vers l'étranger.

Il n'est pas le parti respectueux des institutions comme en témoignent les liens familiaux passés d'un de ses Conseillers municipaux de Saint-Nazaire avec les groupuscules Unité radicale, dissous en 2012 et Troisième Voie dissous après la mort de Clément Méric en juillet 2013.

Ces idées nauséabondes ressurgies du passé à l'occasion de la crise ne correspondent pas aux principes de notre commune : Saint-Nazaire est historiquement une terre d'accueil, « elle ouvre et ne ferme pas » comme le dit sa devise. Elle mérite mieux que des paroles ou des actes porteurs de division et de haine.

Dans bien des quartiers de Saint-Nazaire existent ainsi des moments de partage, de création, de confrontation et d'espoir.

Les élus communistes soutiennent ces initiatives qui mobilisent le meilleur de chacun. On peut compter sur eux pour démasquer la bête immonde.

Yvon RENÉVOT, Emmanuelle BIZEUL, Alain MANARA, Catherine ROUGÉ, Nicolas CARREY.